

LE MOIS POLITIQUE ET SOCIAL ...

L'IMPÔT - L'ANTIPARLEMENTARISME

Deux faits ont occupé le mois: l'un, discuté avec d'autant plus d'ardeur qu'il était sans signification et ne pouvait avoir aucune conséquence, sinon de marquer une fois de plus l'irréflexion des foules; l'autre, beaucoup plus intéressant, passé par suite inaperçu, et qui a sa place ici, où nous nous sommes donné pour tâche de noter tout ce qui compose l'évolution sociale.

Il y a deux ou trois mois, le pays se passionna pour un projet d'impôt sur le revenu que venait de présenter un ministère radical. Les socialistes firent en faveur de cette «réforme» une campagne extrêmement énergique; leurs journaux la présentèrent comme la première porte ouverte aux solutions collectivistes, et l'on n'a pas oublié de quelles invectives ils couvrirent la Chambre des députés, quand, feignant de redouter les conséquences du projet alors qu'elle voulait simplement donner à ceux qui le présentaient des successeurs, celle-ci eut renversé M. Bourgeois et M. Doumer.

Un mois plus tard, voici qu'un nouveau cabinet (celui-là opportuniste et qui paraît comprendre à la fois combien sont illusoire les réformes fiscales, mais de quelle ressource pour les ministres qui désirent la stabilité) présente à son tour un projet à peine différent du premier, et qui, s'il était vrai et si les députés socialistes croyaient sincèrement que la réforme de l'impôt puisse diminuer le paupérisme, aurait dû trouver l'appui de ceux qui avaient défendu le précédent.

Or, quel n'est pas notre étonnement de voir une partie des socialistes réformateurs prêter aide à la majorité capitaliste qui repousse ce nouveau projet, et l'autre menacée par *l'Intransigeant* d'excommunication, parce que, conséquente avec sa méthode d'action, elle voudrait voter un projet qu'elle estime semblable au précédent quant au résultat moral!

Et cela, pourtant, ne serait rien si, à son tour, la foule, qui s'était unanimement prononcée pour le projet Doumer parce que ses chefs le lui avaient enjoint, ne se divisait à propos du projet Cochery, ceux-ci l'appuyant avec M. Jaurès, ceux-là le condamnant avec M. Rochefort.

Sait-elle, cette foule, ce que signifiaient ces deux projets? A-t-elle condamné l'un parce qu'il n'avait pas pour but de diminuer les charges publiques, seul moyen peut-être d'améliorer l'état général? Non, puisqu'elle a défendu le premier qui n'y tendait pas davantage. Et si l'un et l'autre n'eurent pareillement pour objet que de changer le mode de perception de l'impôt, de demander désormais à la poche gauche ce qu'avait fourni jusqu'alors la poche droite, pourquoi ne les soutint ou ne les repoussa-t-elle pas au même titre?

Parce que, habituée à ne penser que par autrui, elle suit aveuglément les inspirations de ses maîtres. Réfléchir, cela la fatigue: ses mandataires ne sont-ils pas là pour lui dire ce qui est utile ou ce qui est nuisible? Et elle prête le plus complaisamment l'oreille à leurs conseils, et elle les remercie de vouloir qu'elle paie suivant la méthode radicale plutôt que suivant la méthode opportuniste. Quant à eux, que leur importe la valeur des lois qu'ils examinent? Les rapprocheront-elles du gouvernement? Les en éloigneront-elles? voilà ce qu'il faut savoir et de quoi s'inspirent leur attitude.

Maîtres et valets se valent.

Quelques hommes, cependant, de ceux mêmes qui conservent quelque respect pour la qualité d'élu, ne laissent pas de secouer de temps à autre le joug des «meneurs». Le 8 juillet, la *Jeunesse blanquiste* de Paris sanctionnait un discours de M. Bonard, député de Lyon, par la déclaration suivante: «*Les membres présents reconnaissant l'inanité des procédés parlementaires de la plupart des socialistes, s'engagent à ne s'intéresser à l'action parlementaire que pour en montrer au peuple le monstrueux asservissement, leur foi étant en la seule action révolutionnaire*».

Huit jours plus tard, la *Ligue intransigeante socialiste*, «*après avoir entendu le citoyen Briand sur la question de la grève générale, et le citoyen Boicervoise dans ses déclarations au nom de la Ligue, rejetait nettement l'idée rétrograde du collectivisme progressif et déclarait que dans l'organisation de la société future le régime communiste peut seul répondre aux aspirations du peuple et que, pour arriver à ce résultat, les moyens révolutionnaires seuls sont efficaces*».

Voilà des déclarations qui réconfortent. Et, si peu probantes qu'elles soient, si imprudent qu'il put être d'en conclure au prochain triomphe des théories qu'elles expriment, n'indiquent-elles pas qu'il existe une tendance confuse vers l'affranchissement et qu'à l'heure même où l'homme, agissant contre toute raison semble condamner à une irrémédiable décrépitude morale, son cerveau subit l'influence des idées flottantes et se façonne en dépit de soi aux conditions futures de l'humanité? Peut-être l'homme ne pense-t-il pas toujours comme il agit et ses actes ne reflètent-ils pas nécessairement ses aspirations.

Fernand PELLOUTIER
